



Agent de transit

Rome N1202

1 Le métier

Le métier : Agent de transit

Comment expédier à travers le monde des marchandises et s'assurer qu'elles arrivent à bon port ? Les placer sous la surveillance d'un agent de transit. Il négocie les meilleures conditions pour les acheminer, tout en réalisant les formalités réglementaires.

Déplacer sans se déplacer

L'agent de transit organise et suit l'acheminement de marchandises (le fret) provenant ou à destination de l'étranger.

Il est chargé des opérations administratives et commerciales qui vont permettre aux marchandises de circuler en conformité avec les réglementations internationales, avec pour objectifs d'arriver en bon état, à bon port, dans les délais et au moindre coût, en empruntant si besoin, différents modes d'acheminement : terrestre, aérien, maritime.

La plupart du temps l'agent de transit exerce sa profession chez un transitaire, c'est à dire une société chargée d'acheminer sous sa responsabilité, les marchandises confiées par le client (appelé le chargeur) qui n'a pas de service d'expédition. Aujourd'hui, les entreprises ayant un service d'expédition spécialisé ou d'import-export interne employant un agent de transit sont de moins en moins nombreuses. Elles s'adressent donc à un transitaire pour assurer cette fonction.

En région les transitaires travaillent essentiellement en maritime et en aérien : PACA bénéficie de son ouverture sur la Méditerranée et les différents continents et possède 2 aéroports internationaux à Marseille et Nice.

Trouver le bon moyen d'acheminer la marchandise

Ce métier conjugue des situations de travail très diversifiées. L'agent de transit réalise des tâches à la fois administratives et commerciales. Et même s'il ne se déplace pas toujours, il est en contact régulier avec l'extérieur, clients, administrations, prestataires du transport, et notamment des agents ou une clientèle à l'étranger.

L'agent de transit doit trouver le moyen d'acheminer la marchandise de la façon la plus efficace en termes de rapidité, de coût et de sécurité. Pour cela, il est amené à choisir le moyen de transport adéquat, voire conjuguer différents moyens : terrestre, aérien, maritime.

Il négocie le coût et les délais avec les transporteurs, les compagnies aériennes et maritimes. Il effectue les calculs de tarification et fait des propositions tarifaires au client. La circulation des marchandises en commerce international est très réglementée. Il doit réaliser les formalités administratives, préparer les différents documents d'expédition et pour cela être en contact avec les douanes, les assurances, les chambres de commerce,...

Il réalise le plan de chargement à partir d'une liste de marchandises remise par le client puis fait les réservations auprès des transporteurs.

Une fois la marchandise embarquée, l'agent de transit doit la suivre et tenir informé le client lorsqu'il travaille chez un transitaire, ou les autres services de son entreprise lorsqu'il s'agit d'un service interne. Ces dernières années, les techniques de suivi des marchandises ont évolué : c'est un satellite qui signale l'état d'acheminement et le positionnement d'un conteneur quel que soit le pays ou le continent où il se trouve.

2 Le marché du travail

Sur quels postes débiter dans le métier ?

Un jeune diplômé peut cibler directement un poste d'agent de transit

Il démarrera sur un poste en équipe, encadré, spécialisé ou non selon la taille de l'entreprise et les marchés qu'elle occupe.

Il débute sur les tâches les plus administratives

Les premières tâches confiées concerneront la partie la plus administrative de son travail : rédaction de documents transport, déclaration douane, etc..

La relation avec la clientèle, les demandes de quotation, l'élaboration de tarifs sont les tâches les plus « sensibles » et seront confiées plus tard, de même que la responsabilité du suivi de l'acheminement des marchandises.

Et demain ?

La relève lors des départs en retraite

Les départs en retraite vont affecter différemment les secteurs d'activité. La moyenne d'âge est jeune dans l'aérien, élevée dans le maritime.

Un métier qui en absorbe d'autres

Des métiers comme le commis en douane, lien entre l'entreprise et les douanes, ou le déclarant en douane, voient de plus en plus leurs tâches intégrées dans la fonction d'agent de transit. Ce phénomène est aussi amplifié par le développement de l'informatique, de la télétransmission de données. Ce développement de la polyvalence, avec la complexification des réglementations et des contrats à l'international de l'agent de transit expliquent aussi l'élévation du niveau d'exigence des entreprises.

ACCEDER AU METIER

L'accès au métier se fait maintenant avec une formation de niveau 4 (Bac professionnel) au minimum. Les formations de niveau bac +2 de type BTS, DUT, Technicien Supérieur, sont toutefois recommandées ; recherchées par les entreprises, elles faciliteront le recrutement mais aussi l'évolution dans le métier. D'ailleurs, sur le marché du travail, près d'un tiers des demandeurs d'emploi de moins de 35 ans positionnés dans ces métiers a ce niveau de formation.

Un niveau correct en anglais peut être demandé pour intégrer certaines formations.

Il sera plus difficile pour un demandeur d'emploi ou un salarié de se reconvertir dans ce métier : il existe peu de formation continue pour ces métiers.

Formations niveau bac

- Bac professionnel exploitation des transports.
- Technicien d'exploitation en transport de marchandises, préparé par l'AFPA d'Avignon.

Formations de niveau Bac +2

- BTS Transport.
- DUT Gestion logistique et transport.

D'autres formations très spécialisées peuvent aussi mener au métier

- Technicien Supérieur en Transports Internationaux et des Ports, Bac + 2, à temps plein, préparé par l'ITIP à Marseille.

Elle prépare particulièrement au métier dans le secteur du maritime.

- Technicien Supérieur Transport et Logistique, spécialisation transport terrestre ou transit aérien et maritime, Bac +2, à temps plein ou en alternance, préparé par l'ISTELI à Marseille.

Le BTS Commerce international peut aussi être une voie d'entrée dans le métier, bien qu'il prépare plutôt à exercer au sein d'entreprises industrielles ou commerciales positionnées sur des marchés internationaux et à être le client (le chargeur) de l'agent de transit.

3 Evoluer

Je veux évoluer dans le métier ou dans le secteur professionnel

Chef de service transit

C'est une évolution logique pour l'agent de transit, qui implique une prise de responsabilité et nécessite des compétences plus larges en matière de :

- management de personnel,
- gestion financière,
- suivi des grands comptes (les clients "importants"),
- prospection commerciale.

Le chef de service transit peut exercer dans le transport maritime ou dans des entreprises réalisant du multimodal (responsabilité de l'acheminement de la marchandise jusqu'à destination, quel que soit le mode d'acheminement : route, air, voie maritime, voie ferrée).

Chef d'agence transport

Après une expérience de chef de service transit, il peut prendre la responsabilité de l'agence locale d'une entreprise spécialisée dans le transport ou le transit. Il est responsable de l'ensemble des activités de l'agence et de ses résultats financiers.

Création d'entreprise

A terme, il peut aussi envisager de créer une entreprise spécialisée dans le transit. Le réseau créé pendant son activité de salarié peut être un point de départ à cette création.

Créer son entreprise

Il est possible de créer son entreprise et d'avoir le statut artisan ambulancier. Il faudra prendre en compte le coût des véhicules équipés, qui est élevé.

C'est le Préfet qui autorise cette création, en fonction des besoins sanitaires de la population. S'ils sont atteints ou dépassés, l'autorisation ne sera pas délivrée.

La Direction Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, DDASS, délivre dans un second temps, un agrément. La qualification des conducteurs et des équipages, les véhicules et leur équipement en matériel médical seront vérifiés pour autoriser leur mise en service.

Attention, en région PACA, la tendance est plutôt au regroupement des entreprises.

A noter que dans les entreprises de transport sanitaire, les emplois cadres et de direction sont peu nombreux : ils représentent moins de 9% des effectifs et ne concernent jamais des emplois de conduite.

Passer à un autre métier

Le métier d'ambulancier nécessite une bonne santé physique et nerveuse.

Avec l'âge, ces conditions deviennent difficiles à tenir, malgré la maturité et l'expérience. C'est pourquoi la profession réfléchit à la mise en place de formations paramédicales avec des « tronc communs » pour faciliter le passage de ce métier à un autre (par exemple, vers aide-soignant)

Cette fiche a été produite par l'ORM PACA

